

Élections législatives

Passoires énergétiques : qui sont les nouveaux députés les plus concernés dans leur territoire ?

Au lendemain du second tour des élections législatives, les nouveaux députés élus s'apprêtent à siéger à l'Assemblée nationale pour la 16^e législature de la Ve République marquée par un contexte d'urgence climatique et de hausse des prix de l'énergie liée au conflit ukrainien.

Nul doute que la rénovation thermique des bâtiments, et notamment des logements énergivores dits "passoires thermiques" restera un dossier prioritaire. La loi Climat et résilience du 22 août 2021¹ prévoit notamment l'interdiction progressive à la location des "passoires" dès 2023, 2025 et 2028, selon leur classe de Diagnostic de Performance Energétique (DPE).

Force est de constater que les circonscriptions représentées par leurs nouveaux députés ne sont pas à égalité selon leur implantation géographique, la densité de la population et l'état du parc immobilier plus ou moins vieillissant. Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, fait le point sur les dix circonscriptions et leurs nouveaux députés qui comptent le plus de passoires thermiques !

Méthodologie

La méthode de classement des circonscriptions utilisée reprend les Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli 2018), sur la base des DPE de 2017 et 2018 (ancienne version avant la réforme), recoupés avec la carte interactive des DPE de l'Ademe², et se focalise sur le taux de logements F et G sur la totalité des logements par département.

Ce classement est également illustré par un autre indicateur : le taux de vulnérabilité énergétique des ménages à l'échelle régionale. La vulnérabilité énergétique, également appelée précarité énergétique par l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), se définit comme "le fait d'éprouver dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat"³.

Cette méthode a permis de dégager 10 circonscriptions qui comptent le taux le plus élevé de logements classés F et G au DPE. Par ordre de classement : les deux circonscriptions du Cantal, la circonscription de la Creuse, les deux circonscriptions de la Nièvre, les deux circonscriptions de la Haute-Loire et enfin les trois premières circonscriptions des Vosges.

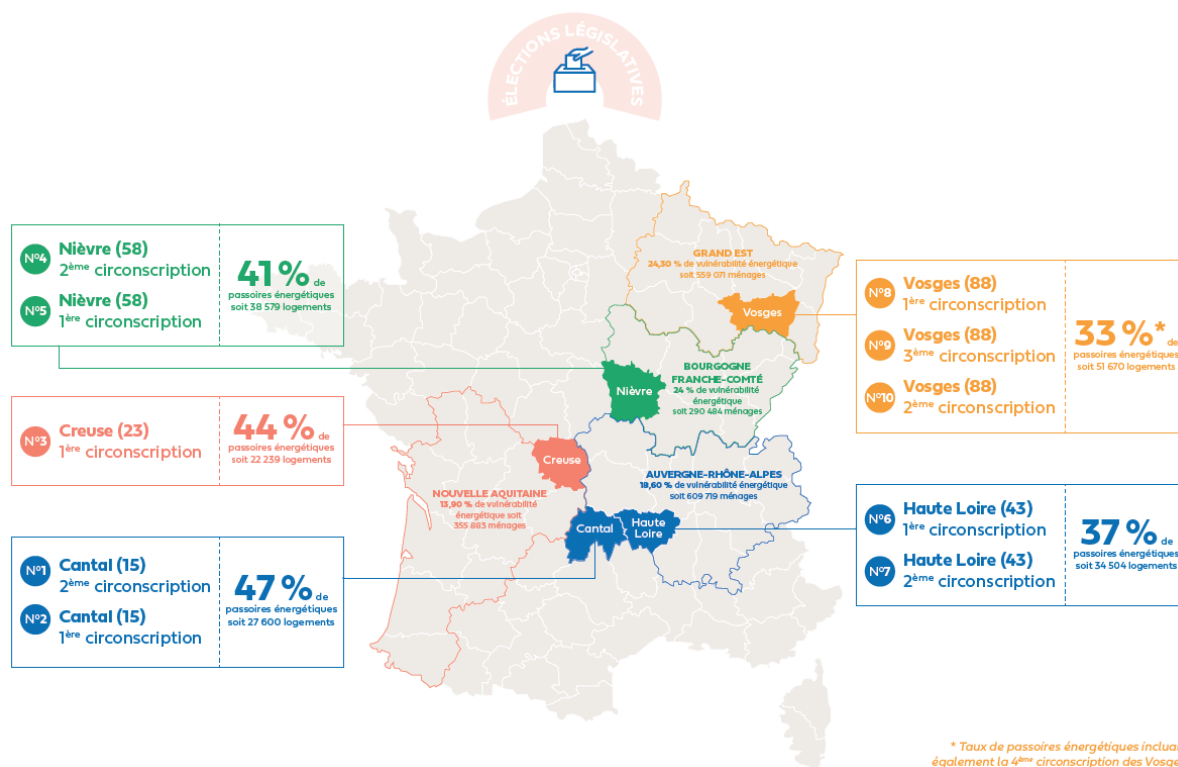
¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>

² <https://data.ademe.fr/reuses/diagnostics-de-performance-energetique-pour-les-logements-par-habitation/full>

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022470434/>



Les 10 circonscriptions comptant le plus fort taux de logements classés F et G en France métropolitaine



Selon Marina Offel, responsable des affaires publiques et juridiques Hellio : *“À la suite de ce constat, les nouveaux députés récemment élus des dix circonscriptions qui comptent le plus de logements classés F et G au DPE ont cinq ans pour prendre part au défi des 700 000 rénovations - globales nous l’espérons - par an annoncées par Emmanuel Macron, afin d’améliorer la qualité des logements sur leur territoire. La rénovation énergétique des bâtiments est pourtant freinée par l’insuffisance et l’instabilité des aides financières aux ménages et copropriétés, les nombreux changements réglementaires, les difficultés de la filière des travaux à recruter et à former dans un objectif de promouvoir seulement des rénovations globales et non plus par petits gestes. La prise de conscience et l’implication des parlementaires sur ces sujets seront déterminantes !”*

La région Auvergne-Rhône-Alpes en tête du classement des circonscriptions dont le taux de “passoires énergétiques” est le plus élevé

En tête des circonscriptions qui comptent le plus fort taux de logements classés F et G, selon les Fichiers démographiques sur les logements et les individus (*Fidéli 2018*) et sur la base des DPE 2017 et 2018 de l’Ademe (ancienne version avant la réforme) : le département du Cantal compte 47 % de logements classés F et G par le DPE. Cela représente 27 600 logements sur un total de 59 121 logements. La faible densité de logements expliquerait aussi le fort taux de logements classés F et G au DPE.



Sur la carte interactive des DPE de l'Ademe⁴, les logements classés F et G se concentrent principalement dans la deuxième circonscription du Cantal, représentée par le député Jean-Yves Bony, réélu pour une seconde législature (LR).

La 1^{ère} circonscription du Cantal, représentée par Vincent Descoeur (LR), se situe en 2^{ème} position du classement des logements classés F et G.

En 6^{ème} et 7^{ème} position des 10 circonscriptions comptant le plus de passoires énergétiques, deux autres se situent également en région Auvergne-Rhône-Alpes : la 1^{ère} et la 2^{ème} circonscription de la Haute-Loire (43), qui recensent 34 504 logements classés F et G au DPE, sur un total de 92 304, soit 37 %.

Ces circonscriptions sont à nouveau représentées par la députée Isabelle Valentin (LR) réélue dans la 1^{ère} circonscription de la Haute-Loire et le député Jean-Pierre Vigier (LR) réélu dans la seconde circonscription du département.

Il est à souligner que l'ensemble de ces députés, qui comptent dans leur circonscription un fort taux de logements classés F et G, doivent aussi être vigilant sur le taux de vulnérabilité énergétique. En effet, la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont font partie les circonscriptions du Cantal et de la Haute-Loire, compte sur son territoire 609 719 ménages vulnérables énergétiquement, ce qui représente 18,60 % des ménages de la région.

Si les logements classés F et G ne sont pas forcément occupés par des ménages vulnérables énergétiquement, un certain nombre d'entre eux occupent tout de même ces logements. De fait, la lutte contre les "passoires thermiques" revêt un enjeu de justice sociale pour ces personnes. Les nouveaux élus ont tout intérêt à monter en compétences et analyser les données de leur territoire pour relever le défi de la rénovation énergétique.

Les circonscriptions de la Creuse, de la Nièvre et des Vosges complètent le classement

La circonscription de la Creuse (23) se place en 3^{ème} position, les deux circonscriptions de la Nièvre (58) en 4^{ème} et 5^{ème} position et les trois circonscriptions des Vosges (88) occupent les trois dernières places du classement. Ces départements comptent respectivement un taux de logements classés F et G de 44 %, 41 % et 33 %.

Concernant le taux de vulnérabilité, les circonscriptions du département des Vosges se situent dans la région Grand-Est qui recense 559 071 ménages en situation de vulnérabilité énergétique soit environ 24,30 % des foyers de la région. Pour ces ménages, les dépenses d'énergie nécessaires pour chauffer leur logement et l'eau chaude sanitaire représentent une part élevée de leurs revenus. Pour l'année 2019, on estime que les dépenses en énergie moyenne des ménages s'élevaient à 1 602 €⁵.

Les nouveaux députés élus : Catherine Couturier, NUPES - LFI (circonscription de la Creuse), Patrice Perrot, LR (2^{ème} circonscription de la Nièvre), Perrine Goulet, Ensemble - LREM (1^{ère}

⁴<https://data.ademe.fr/reuses/diagnostics-de-performance-energetique-pour-les-logements-par-habitation/full>

⁵[https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energie-2021/3-depenses-en-energie#:~:text=Champ%20%3A%20France%20enti%C3%A8re%20\(y%20compris%20DROM\),-Source%20%3A%20SDES%2C%20Bilan&text=En%202019%2C%20les%20m%C3%A9nages%20ont%20d%C3%A9pens%C3%A9%20en%20moyenne%201%20602, en%20chaleur%20distribu%C3%A9e%20par%20r%C3%A9seau](https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energie-2021/3-depenses-en-energie#:~:text=Champ%20%3A%20France%20enti%C3%A8re%20(y%20compris%20DROM),-Source%20%3A%20SDES%2C%20Bilan&text=En%202019%2C%20les%20m%C3%A9nages%20ont%20d%C3%A9pens%C3%A9%20en%20moyenne%201%20602, en%20chaleur%20distribu%C3%A9e%20par%20r%C3%A9seau)



circonscription de la Nièvre), Stéphane Viry, LR (1^{ère} circonscription des Vosges), Christophe Naegelen, UDI (3^{ème} circonscription des Vosges) et David Valence, Ensemble - PR (2^{ème} circonscription des Vosges) sont appelés à tenir compte de la qualité des logements et de vie des ménages de leur territoire.

Focus sur la capitale : Paris, un nombre très élevé de passoires énergétiques malgré un taux relatif de logements classés F et G au DPE

Selon l'enquête Fidéli de 2018 et sur la base des DPE de l'Ademe de 2017 et 2018, le département de Paris arrive en 8^{ème} position des départements les plus énergivores. Comparé aux autres départements présents dans le précédent classement, le 75 compte un nombre beaucoup plus important de passoires à rénover : 327 733 logements contre 34 900 logements en moyenne pour les départements du top 10. Sur un total de 1 062 232 logements, la part représente pour autant seulement 31 % du parc immobilier de la ville de Paris.

Face à la vétusté de ce parc immobilier, les règles d'urbanisme et les contraintes architecturales qui s'appliquent aux bâtiments haussmanniens ne facilitent pas les rénovations performantes et globales qui permettraient de sortir ces logements de la classe énergétique F ou G. S'ajoutent les problématiques de gouvernance des copropriétés et de l'insuffisance des financements octroyés aux travaux.

A propos de Hellio

Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements. Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

